

Prendre aux riches pour donner aux pauvres – Une fable !

Posted on 1 mars 2019 by Patrick Rouillier

C'est un slogan universellement entendu, et qui « fleuri sur les ronds-points » en cette période agitée. Pour beaucoup c'est la panacée, l'arme ultime de la justice sociale.

Il est évidemment extrêmement choquant d'envisager certain de nos concitoyens vivant dans de luxueuses villas, alors que d'autres (plus nombreux) se trouvent confinés dans de petits et misérables logements insalubres (quel que soit la justification que l'on peut donner à cette inégalité).

J'ai eu l'occasion de montrer comment cette affirmation est erronée et relève du plus pur populisme. Pour le débat, restons en France.

1. Supposons une personne très fortunée avec, disons, un capital de 30 milliard d'euros. On est là sur la première fortune de France. Ce capital lui assure, bon an mal an, un revenu après impôts, si elle en paye, d'environ 400 millions d'euros (à la louche !)
2. Supposons maintenant que l'on « spolie » cette personne de son capital (comme on l'a fait pour les juifs, pour l'aristocratie Russe par exemple). L'état se retrouve avec un revenu de 400 millions d'euros à répartir entre environ 40 millions de Français, soit environ 10 euros par Français et par an
3. Supposons que la « razzia » s'étendent aux 200 plus gros possesseurs de la nation, pour un capital total de 300 milliards d'euros. Le revenu à répartir sera d'environ 100 euros par an et par Français, soit à peu près 8 euros par mois. Voilà qui ne va pas bouleverser la vie de nos concitoyens (à l'exception de ceux qui ont été spoliés)
4. Parlons maintenant du capital qui reviendrait à la nation, environ 300 milliards d'euros. Il est principalement formé de parts de sociétés et de placements dans des fonds d'investissement. C'est ce capital qui assurera aux français ce petit revenu de 8 euros par mois.
5. Pour redistribuer de capital l'état Français devrait avant tout le céder pour obtenir les liquidités nécessaires à la redistribution. Malheureusement ce capital ayant été confisqué par l'état Français aucun investisseur ne sera soucieux d'en acquérir la moindre part sachant que ce qui est arrivé une fois ne peut que se reproduire et que devenir propriétaire d'un bien qui risque fort d'être confisqué dans un avenir proche n'est pas motivant. La valeur

marchande de ce capital est quasi nulle.

D'autre part il n'y aura plus en France aucun acheteur potentiel puisqu'on aura décapité les grandes fortunes. La seule solution sera de brader à très, très bas prix les fleurons de l'économie Française à des investisseurs étrangers. Une totale catastrophe qui coûtera, à terme, aux Français bien plus de 8 euros par mois ! Les riches ne sont pas assez nombreux. Il est vrai que si ils étaient nombreux on ne pourrait plus les considérer comme riches.

Bien sûr on pourrait descendre encore plus bas le seuil de « spoliation » et l'étendre aux classes moyennes. Ceci amènera un peu plus de revenus à distribuer aux plus pauvres et on pourrait atteindre un niveau de redistribution de 10 à 12 euros par mois, à condition d'augmenter très largement le nombre des « spoliés ». On est très proche de « la dictature du prolétariat » avec les conséquences que l'on connaît.

Ajoutons que cette politique de redistribution forcenée nuirait à la capacité d'investissement dans les entreprises car, ce sont les riches qui investissent et ce ne sont pas les 10 euros distribués à chaque Français qui seront réinjectés dans l'économie (il serviraient plutôt à acheter des produits chinois). L'économie Française déclinera assez rapidement pour devenir vite moribonde. C'est par ce processus de redistribution à tout va et donc de sous-investissement que Hugo Chavez a ruiné son pays et conduit le Venezuela à la crise humanitaire, sociale, et économique qu'il connaît aujourd'hui.

Convenons que mon analyse est très schématique et discutable dans sa forme. Cependant je la crois juste sur le fond, d'autant qu'elle est étayée par des expériences déjà vécues. (révolutions Française, Soviétique, Chinoise, Cubaine, Bolivarienne/Venezuela, ...). Gardons-nous des solutions populistes simplificatrices à l'excès. On ne commence pas une telle lutte contre les inégalités (car c'est bien de lutte légitime dont il s'agit) en se tirant une balle dans le pied.

PS. Évidemment je n'ai même pas envisagé la riposte des plus riches consistant à s'expatrier, investir à l'étranger, ou délocaliser leurs entreprises. Et de plus l'isolement de la France sur le plan international sera total ! Bonjour les dégâts.

PPS. On a toujours vu, après chaque « révolution populaire » après élimination de la classe dominante émerger une nouvelle classe de « riches » issue des classes populaires qui ont fait la révolution. Ces « nouveaux riches » ont exactement le même comportement que les « anciens riches » ! Il n'y a pas deux catégories d'individu, les riches et les pauvres, il s'agit d'une même espèce « Homo sapiens ». On reproche au riches d'en vouloir toujours plus, mais on constate que les pauvres, c'est bien naturel, en veulent également toujours plus.



Les pauvres ne sont que des riches sans argent, c'est par ce biais qu'il faut juger des inégalités